

# DOSSIER D'ADMISSION

## PASSEPORT POUR MA JOURNEE EN CHIRURGIE AMBULATOIRE

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE D'ENTREE : ..... / ..... / ..... HEURE : ..... A JEUN  OUI  NON

MEDECIN RESPONSABLE : .....



### Informations importantes

**N'oubliez pas de nous rapporter les documents suivants nécessaires à votre prise en charge.**

**ATTENTION : Si un document est manquant le jour de votre intervention, celle-ci sera annulée**

#### Lors de la consultation avec l'anesthésiste :

- Le questionnaire d'anesthésie
- Vos ordonnances de médicaments
- Votre carnet de vaccination
- Votre carte de groupe sanguin (si vous en possédez une)
- Vos examens complémentaires (s'ils vous ont été demandés)
- un moyen de paiement

#### Lors de votre pré-admission en sortant de votre consultation avec l'anesthésiste :



Ma carte vitale et / ou  
mon attestation de CMU

Une pièce d'identité

Ma carte de mutuelle **et une prise en charge**

- La feuille bleue de pré-admission
- Le formulaire de désignation de la personne de confiance
- Le formulaire de rédaction des directives anticipées
- Les informations médicales sur l'anesthésie
- Les informations relatives à la chirurgie ambulatoire
- Le consentement éclairé de votre chirurgien
- L'acceptation des dépassements d'honoraires
- Le devis remis par votre chirurgien

Clinique des Côtes du Rhône  
FINESS : 380020123  
DMT Ambu : 181  
Mail : [accueil.cdr@noalys.com](mailto:accueil.cdr@noalys.com)  
Fax : 04.74.86.19.26

**Le déroulement pratique de votre séjour est décrit dans les pages suivantes. Voici comment l'utiliser :**

- Je lis ce document **et le rapporte à chaque étape de ma prise en charge**
- Je coche les cases pour ne rien oublier le jour de l'entrée à la clinique
- Je conserve ce document après mon hospitalisation

**VOUS SEREZ APPELE LA VEILLE DE VOTRE ADMISSION POUR CONFIRMER VOTRE HOSPITALISATION.**

## 1 - Avant mon intervention

- Je prends rendez-vous avec l'anesthésiste en appelant le **04.74.29.29.29**.
  - Rendez-vous avec l'anesthésiste pour la consultation le .....
  - Le jour de ma consultation avec l'anesthésiste **j'apporte les documents de couleurs remplis et signés qui sont décrits en première page.**
  - Je vais faire ma pré-admission au bureau des entrées en sortant de ma consultation d'anesthésie.**
  - Je fais mes examens complémentaires prescrits : radio, cardio, prise de sang...
- Examens complémentaires : .....
- Examens complémentaires : .....
- J'organise mon retour, en prévoyant une personne pour me raccompagner chez moi après l'intervention et rester auprès de moi la nuit suivant l'intervention

## 2- La veille de mon arrivée

- Je prends un repas du soir léger ou je suis les consignes du praticien
- J'arrête de boire, manger et fumer 6 heures avant mon entrée à la clinique, selon les consignes de mon praticien
- Je prends une douche avec du savon liquide, cheveux compris en suivant les consignes du document « Douche préopératoire » sauf si avis contraire du chirurgien.
- J'enlève tout vernis à ongle, maquillage, bijoux, piercing et verres de contact
- Je suis les consignes qui m'ont été données la veille ou 48 heures avant par téléphone et je respecte l'heure d'admission donnée.



### **Si prescription, avant la douche :**

- Je procède à mon épilation avec la crème dépilatoire achetée sur ordonnance en pharmacie

## 3- Le jour de mon intervention

### **A domicile :**

- Je reprends une douche avec du savon liquide juste avant mon départ pour la clinique, sauf avis contraire de mon chirurgien, et mets des vêtements propres.
- Je n'emporte pas d'objet de valeur.
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.
- J'apporte les documents qu'il me manquait lors de ma pré-admission**, ainsi que ce passeport.



#### 4- J'arrive à la clinique à l'heure prévue

- Je me présente à l'accueil de la clinique ou directement dans le service de Chirurgie Ambulatoire, au 2<sup>e</sup> étage, si l'accueil est fermé.
- Je suis accueilli(e) par l'équipe soignante qui m'informe de la conduite à tenir avant l'intervention



#### 5- Direction bloc opératoire

- Le brancardier m'emmène au bloc opératoire.
- Je suis pris en charge par l'équipe soignante.
- Après l'intervention, je passe en salle de réveil pour une surveillance post interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Le brancardier me ramène dans ma chambre



#### 6- Mon retour en chambre

- Je suis pris en charge par l'équipe soignante.
- J'ai droit à une collation dans un délai défini par le praticien.
- Je me lève avec l'équipe soignante.
- Je vais dans le salon de sortie lorsque l'équipe soignante me l'indique.
- Ma sortie est autorisée sur prescription médicale et l'horaire de sortie dépendra de cet avis.

Je remplis un questionnaire de satisfaction.

Quelqu'un doit obligatoirement être disponible pour venir me chercher à l'heure de sortie prévue.



**LA SORTIE DU SERVICE NE PEUT SE FAIRE SANS L'ACCORD DU MEDECIN QUI ME  
REMETTRA UN BON DE SORTIE.**

## 7- Ma sortie

Avant de partir, je récupère :

- Une ordonnance médicale de sortie si nécessaire
- Un RDV ultérieur si besoin
- Rendez-vous : .....
- Une autorisation de sortie précisant un N° d'appel en cas d'urgence ou de problème
- Un document précisant les consignes à observer, spécifique à chaque praticien si nécessaire
- Je pars après restitution de mes documents personnels (clichés radiologiques, ma carte de groupage sanguin, mes bilans biologiques, mon compte rendu opératoire...)
- Je m'arrête au bureau des sorties (à côté de l'accueil)



### Après votre intervention :

- Vous ne pouvez pas conduire de véhicule, ni prendre les transports en commun
- Vous devez impérativement être accompagné
- Vous ne devez pas rester seul à la maison la nuit qui suit l'intervention et sans moyen de communication
- Vous ne devez pas consommer d'alcool
- Vous ne devez pas prendre de décision importante



- En cas de problème** lors de mon retour à domicile, je me réfère au numéro de téléphone présent sur l'autorisation de sortie : le jour **04.74.29.28.28** / la nuit **04.74.29.28.19**
- En cas d'urgence**, j'appelle le SAMU (15) ou le médecin traitant



## 8- Le lendemain

- L'infirmière du service ambulatoire va me contacter pour prendre de mes nouvelles (je la rappelle si elle me laisse un message).  
Si j'ai été opéré le vendredi, l'appel aura éventuellement lieu le lundi
- En cas de problème, j'appelle directement le secrétariat du médecin qui m'a pris en charge  
Bien sûr, en cas d'inquiétude, je peux joindre la clinique par téléphone au 04 74 29 28 28.

### Comment venir à la Clinique des Côtes du Rhône :

Rue Fernand Léger  
38 150 ROUSSILLON  
Tél : 04 74 29 28 28



Clinique des Côtes du Rhône